

SENTIMENT DE CULPABILITÉ

Par Profil supprimé Postée le 30/09/2011 21:22

Bonsoir,

Je me sens mal et coupable en même temps car mon mari et moi avons pris la décision de demander à un juge pour enfants d'imposer à notre fils l'obligation de se soigner, dans un centre fermé je ne sais pas si on a pris la bonne décision en tout les cas tout ce qu'on souhaite c'est qu'il arrête cette drogue avant qu'elle le détruise parce que on ne supporte plus de le voir comme il est, je pleure tout les soir en cachette pour ne pas montrer ma tristesse à mes enfants mais également à mon mari; aidez-moi je vous en 'pris.

Mise en ligne le 06/10/2011

Bonjour,

Vous avez demandé à un juge de vous aider car vous vous sentiez dépassés par ce qui arrivait. Cette décision est pleine d'humilité et courageuse. Si ce juge a accédé à votre demande c'est qu'il la trouvait légitime et pensait que cela aiderait votre fils.

Vous n'êtes donc pas seule à avoir pris cette décision, mais bien trois. Il est donc probable que cette idée était la plus adaptée pour répondre à la situation.

Etre impuissant devant la consommation d'un proche, et donc devant sa souffrance peut être réellement difficile. C'est pour cette raison que nous vous avons déjà encouragé à vous rendre dans la "Maison des Adolescents" proche de chez vous, afin d'y trouver le soutien et l'aide que vous réclamez.

Vous pouvez également, pour un soutien ponctuel, nous contacter par téléphone au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit de puis un poste fixe, de 8 h à 2 h, 7 jours sur 7).

Cordialement.
